



INSTRUCTIONS THESE D'EXERCICE DE MEDECINE

Version 28/03/2013

La thèse d'exercice est un **engagement personnel scientifique et symbolique important** dans la vie de tout étudiant en médecine.

La thèse d'exercice est une **contribution au développement de la connaissance scientifique**. Elle implique directement l'étudiant, son directeur de thèse, le jury et plus largement la faculté de Médecine au sein de l'Université de Lille Nord de France. **La thèse demeure "vivante" et reflète la production scientifique de l'Université car elle est en permanence consultable à la Bibliothèque Universitaire** mais aussi au plan national et international, via le signalement sur le catalogue du service universitaire de documentation (SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>). Chaque année, environ 600 thèses sont demandées en prêt-entre-bibliothèques au Service Commun de la Documentation (SCD) de Lille 2. **Les thèses seront également mises en ligne pour permettre une plus grande diffusion**. Dans ce cadre, **la lutte contre le plagiat est une nécessité et une préoccupation constante**. **Il est rappelé aux étudiants qu'il est strictement interdit de recopier intégralement d'autres sources sans les référencer**. Un contrôle anti plagiat est systématiquement utilisé avant soutenance.

Conjointement, la **publication d'article issu de la thèse dans des revues périodiques**, est vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion internationale. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

BUREAU DES THESES

Le bureau des thèses est à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches administratives.

SERVICE SCOLARITE
POLE FORMATION - 2^{ème} étage
Mme Corinne Martins
Tél : 03.20.62 68 92 Fax : 03.20.62.76.68
e-mail : corinne.martins@univ-lille2.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LA THESE D'EXERCICE

1- CONDITIONS D'INSCRIPTION.....	p 4
2- DIRECTEUR ET SUJET DE THESE	p 6
3- JURY THESE	p 6
4- RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS POUR LA REDACTION DE LA THESE.....	p 7
5- RESERVATION PRECOCE DE LA DATE ET DU LIEU DE SOUTENANCE	p 15
6- SYSTEME ANTI PLAGIAT.....	p 16
7- MODE DE DIFFUSION DE VOTRE THESE ET THESES CONFIDENTIELLES.....	p 17
8- DEPOT DES EXEMPLAIRES DE THESE ET MISE EN LIGNE.....	p 18

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit être inscrit à l'Université Lille 2 pour l'année en cours à la date de soutenance de thèse (inscription entre la mi-septembre et la mi-octobre). Une réinscription nécessitera une autorisation spéciale.

- ***Internes de spécialités hors médecine générale***

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3^e cycle de spécialité.

- ***Internes de la spécialité médecine générale***

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'état de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3^e cycle de Médecine Générale.

Remarque : Les attestations de diplôme (de Docteur en Médecine et de Qualification ou DES en Médecine Générale ou DES de Spécialités) sont délivrées en même temps.

ETUDIANTS DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE

Les étudiants doivent s'inscrire administrativement auprès du bureau des Thèses (Faculté de Médecine - Pôle Formation - 2^{ème} étage).

La constitution du Jury de Thèse et la présentation du mémoire de thèse seront conformes aux précisions décrites ci-après. Le jury présidé par un Professeur des Universités - Praticien Hospitalier est composé d'au moins 4 membres, comprenant 3 enseignants titulaires (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) dont au moins deux membres de rang A (PU, PU-PH) de Lille 2 ou d'une autre Université Française.

Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur d'état.

Il est possible de noter après la composition du jury : Travail de l'Institut Catholique de Lille.

2 - DIRECTEUR ET SUJET DE THESE

Les internes de médecine générale et de spécialité doivent en premier lieu choisir un directeur de thèse qui doit être médecin ayant une thèse. **Il n'y a pas de liste préalable de directeurs ou de sujets de thèse.** Ensemble, ils doivent réfléchir à un sujet de thèse qui soit à la fois réalisable pour une thèse d'exercice et qui n'a pas déjà été réalisé (A vérifier en interrogeant le catalogue du SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>). **Cette étude doit répondre à une question scientifique pertinente et originale au regard de la littérature internationale pour permettre une publication dans un périodique** (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/>). Les aspects scientifiques et méthodologiques doivent être anticipés par le directeur de thèse, notamment dans le cadre de l'obtention au préalable des éventuelles autorisations nécessaires (CPP, AFFSSAPS, CNIL,...). Cette démarche s'établit avec l'aide de la Fédération de la Recherche Clinique (frc@chru-lille.fr). Un sujet de thèse par étudiant est recommandé.

ATTENTION : Il ne sera plus toléré, plusieurs étudiants par thèse pour les étudiants de médecine générale. En effet l'article L. 612-7 du Code de l'Education stipule «Le diplôme de doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse ou la présentation d'un ensemble de travaux scientifiques originaux. Cette thèse ou ces travaux peuvent être individuels ou, si la discipline le justifie, collectifs, déjà publiés ou inédits. Dans le cas où la thèse ou les travaux résultent d'une contribution collective, le candidat doit rédiger et soutenir un mémoire permettant d'apprécier sa part personnelle.» Dans ces conditions, il sera au maximum toléré qu'un même sujet puisse être découpé en plusieurs questions distinctes traités par différents étudiants (exemple une même cohorte de patients peut faire l'objet de plusieurs thèses avec des questions scientifiques séparées.

3 - JURY DE THESE

3a - Composition

Le directeur de thèse et l'étudiant doivent constituer un jury de thèse. La composition du jury doit être principalement en rapport avec le sujet de la thèse et la discipline du candidat. Le jury présidé par un

Professeur d'Université - Praticien Hospitalier est composé d'au moins 4 membres, comprenant 3 enseignants titulaires (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) dont au moins deux membres de rang A (PU, PU-PH) de Lille 2 ou d'une autre Université Française. Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur d'état. Concernant la médecine générale : il a été admis que l'un des 3 membres titulaires (et un seul) pouvait être remplacé par un PA (professeur associé) ou un MCA (maître de conf. associé) de médecine générale.

3b - Protocole de passation

L'impétrant pourra revêtir la toge noire et les membres du jury les toges rouges. Il est laissé à l'appréciation de l'impétrant de prêter le traditionnel serment d'Hippocrate et de réaliser la cérémonie de remise de l'épitoque à l'issue de la passation. Le président du jury pourra après le serment d'Hippocrate épingle l'épitoque sur la toge de l'impétrant en rappelant que l'épitoque symbolise, par ses 3 bandes, les 3 examens obtenus que sont : le baccalauréat, la licence ou équivalent et la thèse d'exercice.

3c - Rôle, mention et mise en ligne

A la fin de la soutenance, le jury de thèse décidera :

- De l'attribution de la thèse du candidat
- De l'attribution d'une mention qui pourra être : "honorable", "très honorable", "très honorable avec les félicitations du jury"
- De la proposition au prix de thèse
- De la proposition de diffusion si la qualité scientifique sans suspicion de plagiat est garantie.

4 - RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS POUR LA REDACTION DE LA THESE

La rédaction des thèses d'exercice issue de la faculté de Médecine de Lille est harmonisée selon les recommandations ci-après pour permettre une meilleure lisibilité et visibilité. **La thèse comme tout document original, doit respecter les principes des droits d'auteurs. Il faut impérativement citer**

les sources des documents utilisés (texte, figure, image,...doivent être suivies d'une référence) sinon cela est considéré comme du plagiat.

Aucune thèse de qualité ne peut s'effectuer sans l'aide importante du directeur de thèse.

La longueur de la thèse ne fait pas la qualité. Il est fortement recommandé d'adopter un style bref, clair, concis et précis.

Les thèses d'articles sont acceptées (issues d'un article publié dans une revue). Dans ce cas, il est nécessaire de mettre l'article en anglais en annexe, et de traduire l'article en français pour la thèse. Il convient d'ajouter une introduction plus générale pour situer de manière plus complète le sujet, ainsi qu'une discussion générale pour replacer les résultats de l'étude dans le contexte scientifique actuel. **En aucun cas il ne faut reproduire la version « éditeur » de l'article, c'est-à-dire avec la mise en page de la revue.**

▪ COUVERTURE

Il faut **strictement** se conformer au modèle joint ci-après.

Pour des raisons de classement dans la bibliothèque, **la tranche doit être imprimée (nom de l'auteur et titre de la thèse)**. La **couleur de la couverture doit être de préférence claire** pour une meilleure lisibilité. Il convient donc d'éviter le rouge et les couleurs sombres.

Attention ! **La couverture et la 4^e de couverture doivent être incluses dans le fichier PDF de votre thèse**. Le plus simple est de faire 2 fichiers : un fichier pdf complet (avec la couverture et la 4^e) qui sera imprimé en papier, et un 2^e (uniquement avec la couverture et la 4^e) qui sera imprimé sur carton.

▪ RELIURE

PAS DE RELIURE EN SPIRALE SOUS PEINE DE REFUS (pour une meilleure lisibilité lors du classement verticale des thèses)

▪ MISE EN PAGE

Il est d'usage de ne pas imprimer les thèses en recto/verso. Cependant, il est laissé à l'appréciation de l'interne la possibilité d'imprimer en recto/verso pour des raisons de présentation (figure à côté du texte) ou pour limiter le nombre de pages.

▪ POLICE

La police Arial ou Times New Roman de taille 12 est préférable car elles sont classiquement utilisées et recommandées dans les périodiques.

▪ INTERLIGNE

Un double interligne est recommandé.

▪ MARGES

Des marges suffisantes doivent être assurées de plus d'un centimètre et demi.

▪ REMERCIEMENTS

Ils sont placés tout au début de la thèse après une première page blanche et une seconde page imprimée à l'identique de la première page de couverture. Ils suivent l'ordre précis : tout d'abord le président de thèse puis les assesseurs professeurs par ordre d'ancienneté de nomination (Un professeur âgé nommé récemment sera cité après un professeur plus jeune mais nommé avant lui) puis les assesseurs non professeurs par ancienneté de nomination et le directeur de thèse. Pour chacun, il faut rappeler les titres (docteur, professeur), les distinctions honorifiques (palmes académiques ou autres distinctions), et le service. Les distinctions honorifiques des Professeurs lillois, mises à jour, sont consultables au Bureau des Thèses. Pour les professeurs des autres universités, il faut préciser leur université de rattachement. L'étudiant peut s'inspirer des précédentes thèses pour la formulation des remerciements.

Note d'information sur les dédicaces personnelles de thèses :

Il est laissé à l'appréciation de l'étudiant de remercier sa famille, ses amis, ses collègues, les patients, etc. Cependant, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de rester sobre et bref dans vos dédicaces personnelles. Il s'agit de remercier simplement ceux qui vous ont soutenu et aidé. Elles suivent les remerciements aux membres du jury. Elles ne doivent pas dépasser une page et ne doivent comporter aucune grossièreté, aucune familiarité et aucun propos diffamatoire. En effet, la thèse est mise en ligne dans son ensemble et engage la crédibilité de la faculté de Médecine de Lille.

▪ FIGURES, PHOTOS

Les illustrations en couleur ou en noir et blanc sont incluses dans le texte au fur et à mesure de leur citation. Elles sont accompagnées d'une légende explicative directement en dessous de l'illustration.

Attention il est impératif de masquer les photos de patients et d'obtenir une signature de consentement de la part

▪ REFERENCES

Les références sont très importantes car elles justifient l'étude en servant de base à l'introduction, la méthodologie et à la discussion. Les références doivent être celles de documents scientifiques (articles, thèses, ouvrages, recommandations...). Il n'apparaît pas souhaitable sauf cas exceptionnel de faire référence à Wikipedia ou d'autres sites non scientifiques. Les références doivent suivre la norme de Vancouver (cf. guide en ligne sur le portail du SCD <http://scd.univ-lille2.fr/> Rubrique Tutoriels / bibliographie) : la référence est appelée dans le texte sous la forme d'un numéro (n° d'ordre d'apparition dans le texte). Toutes les références doivent être soigneusement et entièrement reprises dans la bibliographie à la fin de la thèse selon leur numéro d'apparition dans le texte. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une aide sur la rédaction de la bibliographie. Exemples :

Référence d'un article de revue:

Devos D, Moreau C, Destée A. Levodopa for Parkinson's disease. N Engl J Med. 2009; 360(9):935-6.

Référence d'un livre:

Clarke CE. Parkinson's disease in practice. London: Royal Society of Medicine Press, 2001.

Référence d'un chapitre de livre :

Troster AI, Fields JA. The role of neuropsychological evaluation in the neurosurgical treatment of movement disorders. In: Tarsy D, Vitek D, Lozano A, editors. Surgical treatment of Parkinson's disease and other movement disorders. Totowa, NJ: Humana Press, 2003. p 213-40.

▪ ANNEXES

Les éléments qui sont susceptibles d'éclaircir le propos mais qui sont volumineux et/ou périphériques au sujet de la thèse peuvent être placés dans un chapitre annexe à la fin de la thèse après les références (ex : illustration très générale de l'ensemble des mécanismes y compris ceux non traités dans la thèse ou détails d'une échelle d'évaluation,...).

▪ QUELQUES CONSEILS POUR LA STRUCTURATION DU TEXTE

La thèse doit permettre à un lecteur non initié de comprendre parfaitement la problématique et de pouvoir critiquer celle-ci grâce aux informations apportées. L'introduction reprend l'état actuel des connaissances en allant du plus général et en conduisant progressivement le lecteur à comprendre pourquoi le sujet de la thèse doit être traité pour répondre à une question précise. L'introduction doit se terminer par une hypothèse qui va être évaluée par des objectifs : un objectif primaire (avec un critère primaire d'étude) et des objectifs liés et secondaires. Un chapitre à part "Objectifs" peut être ajouté pour définir ceux-ci. L'hypothèse ne peut pas être "on va étudier notre nouvelle machine dans une population de patients suivis dans le service pour voir ce que cela va faire... ou on va reprendre les dossiers de patients ayant la maladie X suivi dans le service pour voir ce qu'on obtient...". De même, il ne faut pas, non plus, refaire toute une question avec des données historiques ou cliniques déjà publiées de multiple

fois... Dans une thèse la méthodologie et les résultats doivent être entièrement détaillés, ce qui n'est pas toujours le cas d'un article. La discussion reprend au début et brièvement les principaux résultats puis ceux-ci sont discutés point par points avec les biais éventuels et en comparaison avec les données de la littérature. Il n'y a plus, dans la discussion, de justification de l'intérêt de l'étude (comme dans l'introduction) ni d'explications longues de résultats ou de méthodes. Ces points peuvent être cependant ré-abordés très brièvement pour expliquer des résultats. La discussion doit se terminer sur une mise en relief plus générale des résultats avec idéalement une hypothèse générale et des perspectives. Dans le cas d'une thèse d'article, l'article publié ou en cours de publication peut être intégralement reporté dans la thèse (Il faut préciser avec l'éditeur quelle est la version de l'article qui peut être reproduite dans la thèse : article soumis ou article validé, première page ou version un peu différente). Cependant, il conviendra d'ajouter une introduction et une discussion plus générale.

▪ **ATTENTION : CAS PARTICULIER DE RAPPORT DE CAS DE PATIENTS**

Il est obligatoire de mettre tout en œuvre pour qu'un patient ne puisse pas être reconnu par l'histoire rapportée, les photos ou autres documents. De plus, il est obligatoire de masquer les photos de patients et d'obtenir une signature de consentement de la part du patient si on diffuse un document susceptible de faire reconnaître le patient. Des procès peuvent être intentés pour non respect du secret médical.



UNIVERSITE DU DROIT ET DE LA SANTE - LILLE 2 (Times New Roman 12)
FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG (gras, Times New Roman 14)

Année : (Times New Roman 12)

THÈSE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT
DE DOCTEUR EN MÉDECINE (Gras Times New Roman 12)

Titre de la Thèse (Gras, Times New Roman 14)
Les étudiants souhaitent encadrer le titre. Peuvent-ils le faire ?

Présentée et soutenue publiquement le (*date et heure*) (Gras, Times New Roman 14)
au (*lieu précis*) Pôle Recherche ou au Pôle Formation de la Faculté

Par Prénom Nom

*(les femmes mariées utiliseront leur nom de naissance
qu'elles pourront faire suivre, si elles le souhaitent, de leur nom d'épouse)
(Prénom Nom - Nom d'épouse)*

Jury (gras, time roman 14)

Président : Monsieur le Professeur

Assesseurs : Monsieur le Professeur
Monsieur le Professeur
Monsieur le Docteur

*les noms de tous les membres du jury seront repris ici,
dans l'ordre de la feuille de signatures, ajouter des lignes si nécessaire)*

Directeur de Thèse : Monsieur le Professeur ou Docteur
(à noter obligatoirement)

(*Éventuellement*) **Travail du Service ou Laboratoire de** (Gras, Times New Roman 14)

AUTEUR : Nom :

Prénom :

Date de Soutenance :

Titre de la Thèse :

Thèse, Médecine, Lille,

Cadre de classement : (*précisez DES + spécialité*)

Mots-clés :

Résumé :

Composition du Jury :

Président :

Assesseurs :

Adresse de l'auteur : (*postale et de courrier électronique*)

la 4^e PAGE DE COUVERTURE RECEVANT CE RESUME SERA ENVOYEE PAR MAIL A :
corinne.martins@univ-lille2.fr et à anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr

PRESENTATION D'UN RESUME DE THESE

Pour permettre une standardisation des résumés de thèse et arriver à une exploitabilité de ceux-ci, ces résumés doivent répondre à un certain nombre de critères :

Plan :

- **Titre de la thèse**
- **Contexte** (background des anglo-saxons) : ce sont les données pertinentes (réalité de terrain, revue de littérature...) qui justifient la réalisation de la thèse. Ce paragraphe, qui ne doit pas dépasser 3 à 5 lignes, ne doit comporter ni résultats, ni projet de recherche.
- **Méthode** : résume les outils méthodologiques (et éventuellement statistiques) qui ont été utilisés pour réaliser le travail.
- **Résultats** : c'est le corps du résumé. Il doit indiquer tous les principaux résultats de travail avec leur intervalle de confiance et leur significativité. Seuls les résultats dont l'auteur juge qu'ils apportent quelque chose à la discipline ou à l'exercice quotidien doivent figurer.
- **Conclusion** : ce paragraphe, accessoire (ne pas sacrifier des résultats importants à une conclusion sans apport d'informations supplémentaires), replace les résultats dans leur contexte et indique les éventuelles modifications des recommandations de pratique qu'ils impliquent. Ne pas conclure par : « *des travaux ultérieurs devront...* »

Volume et police :

- le résumé doit comporter **2500 caractères** au maximum (espaces et ponctuation compris, titre et auteur non compris)
- la police recommandée est **Arial** pour des raisons de lisibilité, mais **Times New Roman** est également acceptée; le style est normal et la **taille 12**.

5 - RESERVATION PRECOCE DE LA DATE ET DU LIEU DE SOUTENANCE

Il est essentiel d'anticiper en se présentant aux bureaux des thèses plus de 3 mois avant une date souhaitée de soutenance de thèse, car cette date doit faire consensus avec la disponibilité des salles de soutenance (environ 300 thèses par an sur deux salles) et les agendas des membres du jury. Il faut si possible éviter les mois de septembre et d'octobre surchargés pour l'occupation des salles de thèses

Période

Les soutenances peuvent avoir lieu durant l'année universitaire, de la mi-septembre à la mi-juillet.

Sont exclus les jours fériés, les périodes de vacances de Noël-Nouvel an et de Printemps.

Il faut surtout tenter d'éviter la fin du mois d'octobre qui est une période surchargée.

Elles peuvent se dérouler du lundi au vendredi inclus entre 10 heures et 18 heures. (18 heures début de la dernière thèse). Chaque thèse est séparée de 2 heures.

Lieu

La soutenance se déroule de préférence dans les salles de thèse du Pôle Formation ou du Pôle Recherche. En cas d'indisponibilité des salles de thèse et d'impossibilité de changer la date, la thèse peut se dérouler dans d'autres locaux mais obligatoirement à la faculté (exemples : Amphi Fourier ou Salle du Conseil au pôle recherche, amphi multimédia au pôle formation).

- Si la date choisie ne convient pas, prévenir le plus tôt possible le secrétariat pour la libérer et la rendre disponible pour d'autres candidats.
- Si la date choisie convient, la confirmer et retirer la feuille de signatures qui, une fois signée par tous les membres du jury, ***SERA RENDUE 3 SEMAINES AVANT LA THESE***, accompagnée du TITRE de la thèse signé par le Président du Jury.
- Les distinctions honorifiques des Professeurs Lillois, mises à jour, sont consultables au Bureau des Thèses.

6 - SYSTEME ANTI PLAGIAT

Le directeur de thèse et l'étudiant sont responsables de l'absence de plagiat. Pour cela, la faculté dispose d'un logiciel anti plagiat. Le plagiat lorsqu'il n'est pas intentionnellement frauduleux est principalement lié à l'absence de références au texte, aux figures ou tableaux recopiés intégralement ou en partie (mettre alors adapté à partir de ... référence). Il faut donc toujours référencer ces sources !

La procédure de dépôt au système anti plagiat est la suivante :

1) Ouvrez un e-mail vide (cette adresse sera associée à votre document, elle devra être réutilisée pour d'autres analyses éventuelles de ce même document).

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, vos prénoms et date de soutenance dans le corps du message.

2) Joignez l'intégralité de vos documents (travail rédactionnel + Annexes) obligatoirement au format PDF. Si vous le pouvez, zippez vos documents en un seul fichier. Chaque document doit être inférieur à 30 Mo. Ne protégez pas vos documents avec un mot de passe ! Un seul et unique document déposé pour un travail de groupe.

3) Envoyez à l'adresse e-mail de dépose Urkund
rech-med-lille2.cnrs@analyse.urkund.com

4) Vous recevrez une confirmation par e-mail de la prise en compte de chaque document. Conservez-la, c'est votre accusé de réception en cas de litige.

Pour tous renseignements complémentaires : <http://www.urkund.fr/deposant>

Le rapport anti plagiat sera donc adressé à l'étudiant et à Madame Martins.

S'il existe un taux de plagiat élevé, l'étudiant sera invité à revoir celle-ci et à éventuellement compléter le manque de références dans la thèse. On lui conseillera de renvoyer la version électronique après corrections à Mr Alexandre. Etant donné le nombre élevé d'étudiants (environ 600), il est fortement conseillé de limiter à deux ou 3 soumissions au maximum au système anti plagiat. L'autorisation d'impression et de passation de la thèse ne peut se prendre que s'il n'y a que peu de plagiat. Il est donc

fortement conseillé d'attendre le compte rendu anti plagiat avant l'impression de la thèse pour éviter des frais supplémentaires de réimpression.

7- CHOIX DU MODE DE DIFFUSION DE VOTRE THESE ET THESES CONFIDENTIELLES

Maintenant que les thèses sont déposées au format électronique, on vous demande de vous prononcer sur une diffusion plus ou moins large de votre travail. Ce choix est consigné dans le Contrat de diffusion, que vous devez signer **avec votre directeur de thèse** et déposer à la BU (cf point suivant).

Etant donné que la thèse est un travail universitaire, elle sera **a minima accessible en ligne au sein de l'université**, en « intranet et extranet » (c'est-à-dire accès restreint aux personnes ayant des identifiants universitaires Lille 2)

Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir d'élargir cette diffusion à l'ensemble du web (soit immédiatement, soit en différé), via des sites institutionnels de bibliothèques (comme le SUDOC) : cela permettra une meilleure diffusion de votre travail et vous positionnera comme interlocuteur sur ce sujet. **Cette deuxième option est vivement encouragée par la Faculté**, à la fois pour développer la notoriété de ses étudiants et aussi pour que leur travail soit plus utile à l'ensemble de la communauté universitaire.

Cas particulier : les thèses confidentielles

Il s'agit d'une exception très précise, où un **dépôt de brevet** est en cours lié au travail de l'étudiant. Dans ce cas, aucune dérogation n'est envisagée pour le dépôt de la thèse, mais il faut le signaler et fournir une lettre de la part de votre directeur de thèse (ou de labo s'il est dans le jury) qui stipule qu'il y a une nécessité de confidentialité **avec une date de fin de confidentialité**.

Avec ce document vos exemplaires de thèse papiers et électroniques seront conservés dans une armoire sous clef à la BU sans aucune diffusion pendant la période de confidentialité définie. Vous indiquerez **sur le contrat de diffusion le mode de diffusion souhaité à l'expiration de la période de confidentialité**.

Vous pouvez également fournir si vous le souhaitez une clause de confidentialité qui sera signé par Mr le Doyen ou par son représentant.

8 - DEPOT DES EXEMPLAIRES DE THESE ET MISE EN LIGNE

8a - Deux semaines au moins avant la soutenance : remettre un exemplaire de thèse à chacun des membres du jury.

8b - Deux semaines au moins avant la soutenance : Déposer au Service Commun de la Documentation (BU du Pôle Recherche) tous les documents suivants, afin d'obtenir votre quitus (aucun envoi par courrier n'est possible) :

- **3 exemplaires** papier de thèse dont l'un *SIGNE PAR LE PRESIDENT DU JURY A LA FIN DE LA PAGE DE CONCLUSION.*
- **1 exemplaire électronique (sous la forme d'un fichier PDF unique et complet)**
- le "formulaire d'enregistrement de thèse soutenue" renseigné
- le contrat de diffusion signé par vous-même et votre directeur
- Une copie du rapport anti-plagiat

L'exemplaire électronique sous la forme de PDF permettra une diffusion sur internet et donc une plus grande valorisation du travail. L'exemplaire papier est destiné à assurer la conservation et la diffusion du travail scientifique au Service Commun de la Documentation de Lille 2.

Veillez à bien rapporter tous les documents que vous avez empruntés à la bibliothèque, car on vérifiera que vous êtes bien en règle. **En échange, il vous sera délivré un quitus de bibliothèque, nécessaire à l'obtention du diplôme.**

Sachez également que le jury a la possibilité de s'opposer à la diffusion d'une thèse si la valeur du travail est insuffisante ou si un plagiat a été détecté. La faculté se réserve le droit de mettre en ligne uniquement les travaux de valeur.

8c - Envoyer par mail aux adresses suivantes

(corinne.martins@univ-lille2.fr et anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr) votre quatrième de couverture ou résumé de thèse.

Le fichier comprend : La page de couverture et la 4^e de couverture (cf modèle ci-dessus) ainsi que le texte complet de la thèse et les annexes. Il est nommé ainsi : DATE_SOUTENANCE_NOM_PRENOM

8d - Trois semaines avant la soutenance de la thèse : déposer au bureau des thèses :

PAR LES INTERNES DE LA SPECIALITE MEDECINE GENERALE

- La feuille de signatures dûment signée par tous les membres du jury
(Toutes les signatures doivent être originales et figurer sur la même feuille)
- L'imprimé de titre (ou thème) de la thèse signé par le Président de jury
- Le formulaire d'avis sur la diffusion de la thèse
- La 4^{ème} de couverture
par mail uniquement (à corinne.martins@univ-lille2.fr et à anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr)
- Un exemplaire de thèse
- Le quitus délivré par la bibliothèque (15 jour avant)
- Le rapport anti-plagiat m'est transmis automatiquement par Monsieur Alexandre.

PAR LES INTERNES DE SPECIALITE HORS MEDECINE GENERALE

- La feuille de signatures dûment signée par tous les membres du jury
(Toutes les signatures doivent être originales et figurer sur la même feuille)
- L'imprimé de titre (ou thème) de la thèse signé par le Président de jury
- Le formulaire d'avis sur la diffusion de la thèse
- La 4^{ème} de couverture
par mail uniquement (à corinne.martins@univ-lille2.fr et à anne-sophie.guilbert@univ-lille2.fr)
- Le quitus délivré par la bibliothèque (15 jour avant)
- Le rapport anti-plagiat m'est transmis automatiquement par Monsieur Alexandre.

L'exemplaire supplémentaire des internes de la spécialité médecine générale est destiné au Résidanat.

Fait à LILLE

Le Doyen de la Faculté,

Professeur Didier GOSSET